

Olivier Jouan

Codirecteur - Délégué à la présidence du conseil d'administration



Il crée sa première entreprise à l'âge de vingt-six ans dans le champ de la formation professionnelle continue, activité qui connaîtra la croissance et qu'il développera en simultanée d'un engagement syndical et de responsabilités exercées dans des organisations à vocation sociales.

Celles-ci l'amènent, notamment, à collaborer avec la Justice (juges d'instruction et d'application des peines) auprès de prévenus ou condamnés écroués en milieu pénitentiaire ou en aménagement de peine. Il dirigera plusieurs services et institutions dans le champ social et dans ceux du développement local, de « la politique de la ville ».

En 2006, alors qu'il dirige une plateforme de redistribution de fonds européens, il rencontre l'étonnante formule du salarié sans patron, de la société coopérative de travailleurs indépendants ayant soif de solidarité, de compagnonnage et de démocratie en entreprise.



Cette rencontre fera événement, alors même qu'il doute de l'efficacité de son action professionnelle et qu'il expérimente les limites des politiques publiques à pouvoir, mais aussi à vouloir résorber des problématiques sociales déjà devenues débordantes ; déterminé désormais à fonder une activité économique, une entreprise performante, assumant une vocation sociale forte, capable de stimuler la capacité d'initiative, la codétermination, plutôt que d'entretenir l'apathie, il crée alors Omnicité, une des toutes premières coopératives d'activité et d'emploi d'Île de France.

Personnalités politiques, État, collectivités locales, Union européenne en quête de solutions nouvelles pour stimuler l'initiative économique, prescripteurs et publics de porteurs de projets sont au rendez-vous, le succès est immédiat et Omnicité accèdera en cinq ans au peloton de tête des CAE françaises. Composant progressivement une équipe de conseil aux qualités jamais démenties d'une savante combinaison d'expertise et de considération pour les autres, il conseillera, lui-même, pendant près de dix ans plus d'une centaine d'entrepreneurs par an.

En 2010 il s'engagera dans les instances nationales représentatives des CAE ayant pour mandat la rénovation, la recherche d'efficacité au service de ses membres, la notoriété des CAE. En 2012, il est invité avec cinq autres dirigeants à constituer le groupe d'appui national, interlocuteur de l'État, pour l'ingénierie, l'écriture et la négociation du volet CAE de la loi promulguée en 2014 relative à l'économie sociale et solidaire et en définissant le périmètre.



D'expérimentales et tolérées par les pouvoirs publics, les CAE accèdent alors vingt ans après leur invention à la reconnaissance du législateur et du droit.

Et du côté académique ? Olivier Jouan est diplômé d'une maîtrise d'Histoire, puis d'un master en sociologie de la coopération économique, travail de recherche lauréat en 2010 du premier Prix de la Recherche Coopérative décerné chaque année par la revue de l'économie sociale : RECMA* et par la fondation du Crédit Mutuel. Son orientation à la fonction de direction par les sciences humaines lui offre la possibilité de se démarquer de l'approche managériale et d'esquisser un style singulier d'organisation pour Omnicité. Il cultivera cette singularité en formation continue de 2006 à 2012 dans un groupe d'étude sur la fonction de direction encadré par l'école des Séminaires Psychanalytiques de Paris du docteur Nasio.

En 2012 et pour dix ans, il s'engage dans un cursus académique de troisième cycle en psychologie, psychopathologie et psychanalyse qui vient compléter sa formation à la direction et à l'encadrement d'équipes de travail. Sa formation théorique se déroule dans deux universités et sa formation clinique en service hospitalier de gériatrie durant une année et à l'hôpital psychiatrique depuis dix ans.



Alors psychothérapeute diplômé d'État, il exerce depuis 2014 en cabinet, de sorte qu'il puisse s'assurer d'une pratique clinique d'orientation psychanalytique suffisamment pointue, d'une acuité qui soit propice à l'identification des processus psychiques à l'œuvre dans une organisation complexe telle qu'Omnicité ; car cela ne va pas de soi d'être avec les autres dans un même cadre, de parler ensemble pour savoir sur quelles « lois » on va trouver à s'accorder. Et en effet, la place de la parole, celle de l'écoute, de la délibération y sont déterminantes dans un entrelacs complémentaires et contradictoires de préoccupations individuelles et collectives à la fois, économiques, sociales et démocratiques.

En entreprise, son approche « budgétaire », l'équilibre des comptes, dit autrement, est son premier engagement avant toute autre initiative. Pourquoi ? Car il estime que seule une solide assise financière, l'ordre dans les comptes, le recours à l'emprunt réservé exclusivement aux investissements ouvre aux entreprises la possibilité du développement, de la prise de risques, de l'assomption de la croissance, de l'innovation et de la sérénité collective. Il étudiera donc l'analyse financière à Novancia Business School et auprès d'un consultant fort doué pour théoriser et modéliser les structures économiques et financières, les secrets des CAE. Il enseignera lui-même à l'université Lille II (IAE) en master de marketing la conception et le développement de projets entrepreneuriaux, leurs modèles économiques, financiers et de gouvernance.



Omnicité ayant pris une belle envergure, en 2015 est venu le temps d'entreprendre la fabrication d'un nouvel écrin juridique ; elle devient société anonyme avec conseil d'administration. Olivier Jouan est alors nommé président du CA dans un duo de direction générale pour préparer un nouveau cap de développement dans un esprit propice au renforcement de la démocratie sociale. En 2019, ce comité de direction se transformera en un trio avec Célia Hanssen et Julien Besnard pour ouvrir une nouvelle séquence d'aventures.

*RECMA : revue internationale de l'économie sociale. Elle est aujourd'hui l'une des plus anciennes revues scientifiques publiant les travaux consacrés à la coopération et à l'économie sociale. Fondée en 1921 par Charles Gide et Bernard Lavergne, la Revue des études coopératives est devenue en 1986 Revue des études coopératives, mutualistes et associatives, puis Revue internationale de l'économie sociale.

Pour joindre Olivier :

o.jouan@omnicite.fr
06 81 83 64 69

